

# ÉCLAIRCISSEMENT

## PRINCIPE

L'éclaircissage consiste à éliminer de la production les grappes excédentaires au rendement souhaité. Il se pratique entre la nouaison et la véraison.

## INTÉRÊT

L'éclaircissage ne présente d'intérêt que pour finir d'ajuster un rendement préalablement maîtrisé par l'ébourgeonnage et la taille et ainsi peaufiner la maturation du raisin

## TECHNIQUE MANUELLE

Retirer manuellement, à l'aide d'un sécateur à vendange, les grappes en excès. Éliminer celles qui se touchent, les paquets de grappes présentant un début de pourriture grise. Garder préférentiellement les grappes de la base des sarments, bien qu'elles soient légèrement plus grosses.

Période à privilégier : début véraison

### Avantages :

Cible le rendement avec précision

Garantit un meilleur niveau de maturité du raisin.

### Inconvénients :

Travail fastidieux long en temps et coûteux en main d'œuvre

A considérer comme une technique de rattrapage lorsque le type de taille et l'ébourgeonnage ne sont pas adaptés.

Ne peut concerner que quelques parcelles d'une exploitation dont la production est à haute valorisation commerciale et financière

### Attention : l'augmentation du poids moyen des grappes peut s'élever jusqu'à :

50 % pour un éclaircissage effectué à la nouaison

25 % pour un éclaircissage effectué début véraison

15 % pour un éclaircissage effectué fin véraison

## TECHNIQUE CHIMIQUE

Contactez votre conseiller car les résultats sont très variables selon les stades et les cépages.

**Début fleur à pleine fleur :** suppression totale des grappes

**Début nouaison :** suppression partielle de grappes ou de baies

**Fermeture de la grappe :** aucun effet